Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2021) **Heft:** 2320

Artikel: L'UDC n'a de cesse de creuser son sillon : une politique partisane de la

provocation qui sème la méfiance et lance des pommes de discorde

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1014456

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Votations: il y a privé et privé

Les citoyens suisses ont rejeté la gestion privée de leurs données et les Lucernois ont accepté une SA d'intérêt public

Yvette Jaggi - 09 mars 2021 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/38574

Le récent refus à deux contre un de la loi sur les services d'identification électronique (LSIE) a principalement pour cause le rôle important que jouent des entreprises privées dans la transmission aux utilisateurs, c'est-à-dire aux prestataires de services en ligne, des données personnelles reçues de la Confédération.

Par leur vote, les citoyens de tous les cantons ont démontré leur aversion pour toute aliénation formelle d'un service public. En l'occurrence, il s'agit bel et bien d'un transfert de données dignes d'une protection avancée, en vue d'une exploitation le plus souvent commerciale.

Or, curieusement, le jour de la votation sur la LSIE, les citoyens du canton de Lucerne approuvaient, dans la même proportion de 65 %, un crédit de 53,5 millions de francs destiné au financement de la planification et du développement du campus de la Haute école spécialisée de Lucerne. Sis à Horw, cet important aménagement devrait accueillir dès 2030 le département *Technique et Architecture* dans ses locaux actuels assainis et agrandis, ainsi que la Haute école pédagogique, présentement installée sur huit sites différents en ville de Lucerne.

Le crédit d'étude et de développement précité servira à la constitution d'une Société anonyme d'intérêt public, un statut peu connu bien que dûment prévu par le Code des obligations (art.620, al.3). Elle sera dotée d'un capital entièrement versé par le canton de Lucerne, dont les représentants composeront le Conseil d'administration.

Cette réalité n'a pas empêché les élus socialistes et verts au Grand conseil de s'opposer, le 20 octobre dernier, à une opération qui leur paraissait une inadmissible privatisation. Sauf qu'ils n'ont pas fait campagne contre le décret, négligeant même de constituer un comité ad hoc.

En revanche, dans leur grande majorité, les citoyens lucernois ne s'y sont pas trompés. Ils ont compris que la fameuse SA n'était pas une manifestation du capitalisme d'État, mais tout simplement un instrument adéquat pour servir une finalité indiscutée.

Les cas bien différents de la loi fédérale LSIE et du décret portant création de la SA lucernoise illustrent le risque de prendre certains mots, tel celui de privatisation, pour des épouvantails.

L'UDC n'a de cesse de creuser son sillon

Une politique partisane de la provocation qui sème la méfiance et lance des pommes de discorde

Jean-Daniel Delley - 04 mars 2021 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/38542

Dimanche 28 février. Sur la RTS, le <u>journal</u> <u>télévisé</u> de 19h30 débute par une séquence à la tonalité grave. À en croire le commentaire, la colère gronde dans la rue contre les restrictions

imposées par le Conseil fédéral face à la pandémie; en réalité 300 personnes à Genève, 800 à Neuchâtel. Le parlement serait sur le point de reprendre la direction des opérations et d'assouplir des mesures de moins en moins acceptées par la population.

Vu et entendu de l'étranger, on pourrait croire à une situation pré-révolutionnaire. Il faut dire que certains députés y ont contribué. La décision d'une commission parlementaire met clairement en question l'équilibre des pouvoirs en voulant fixer dans la loi la date de réouverture des cafésrestaurants et autres institutions culturelles et sportives. En condamnant au silence la task force scientifique, dont les avis sont jugés catastrophistes, elle n'hésite pas à introduire une forme de censure.

Négatif à tout prix

À quoi il faut ajouter le refus de certains cantons de se plier à l'interdiction d'ouverture des terrasses sur les pistes de ski. Cette propension à résister aux injonctions de la politique sanitaire ne résulte pas seulement d'une lassitude face à une pandémie dont on peine à entrevoir la fin.

Elle se nourrit d'une attitude systématiquement négative manifestée par l'UDC, dès le début de la crise. Ce parti n'a cessé de minimiser les risques et de critiquer les mesures du Conseil fédéral. Il ose maintenant parler de dictature comme l'affirment à l'unisson son président Marco Chiesa ainsi que les Blocher père et fille. Le gouvernement fait montre d'un «comportement digne des talibans» s'exclame Roger Köppel, le parlementaire zurichois et patron de l'hebdomadaire Die Weltwoche, jamais en reste d'une provocation, même des plus absurdes.

Pourtant ce dénigrement des autorités ne date pas de l'apparition de la Covid-19. En 2014 déjà, Blocher part en croisade contre la «dictature des élites politiques» préparant en catimini l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne et bafouant la volonté populaire. Il remet ça en 2016, dénonçant «un coup d'État silencieux» mené par le Conseil fédéral, le parlement, l'administration et la justice. Des institutions qu'il qualifie en 2018 d'escrocs, de menteurs et de traîtres dans le cadre de la campagne pour l'initiative d'autodétermination.

Populisme, nationalisme... exacerbation des conflits

Voilà plusieurs décennies que l'UDC disqualifie les autorités et magnifie un peuple qu'elle prétend représenter, quand bien même elle perd la plupart des consultations populaires. Plusieurs décennies qu'elle stigmatise étrangers et requérants d'asile, leur imputant tout à la fois hausse de la criminalité, crise du logement, saturation des voies de circulation et des transports publics autant que mise en danger de l'identité nationale.

Si ce parti a rarement convaincu une majorité dans les urnes, il a néanmoins creusé sans répit un sillon qui a laissé des traces dans la vie politique. Qu'on pense par exemple au durcissement répété de la législation sur l'asile, à la paralysie progressive du Conseil fédéral et des partis dans le dossier européen. L'UDC a instillé la crainte chez ses adversaires qui préfèrent anticiper ses attaques plutôt que de riposter. Et qui maintenant s'alignent sur elle, comme le montre la proposition susmentionnée de révision de la loi Covid-19, présentée par ses représentants et appuyée par leurs collègues PLR et centristes.

À l'ouverture de la <u>présente session</u> parlementaire, le président du Conseil national et celui du Conseil des États, tous deux élus UDC, ont appelé au fair play et au respect mutuel face à l'ambiance toujours plus agressive et intransigeante. Or leur parti a méthodiquement contribué à créer cette ambiance. Quand on a soi-même diffusé le poison dans l'organisme, il est pour le moins paradoxal d'en fustiger les effets. À l'instar d'un Ueli Maurer qui ne s'est pas privé à plusieurs reprises de critiquer les décisions de l'exécutif pour ensuite voler au secours de son collègue Berset accusé de dérive dictatoriale. Les partis bourgeois n'ont rien à gagner d'un flirt avec une formation qui contribue à l'érosion de la culture politique et à l'exacerbation des conflits: cette formation seule engrangera les dividendes. Ni le PLR ni le nouveau Centre ne gagneront à se faire les porteurs d'eau d'un parti qui joue son succès au poker de l'affaiblissement des institutions.